JOINAL DE LA CONTRACTION DEL CONTRACTION DE LA C

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an CAHORS ville.... 8 fr. LOT et Départements limitrophes...... 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse. Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité RÉCLAMES....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Le Pape et la Séparation. - La Lique de l'Enseignement. -Duel sensationnel.

Le pape continue à faire le mystérieux sur les directions qu'il doit aux catholiques de France à propos de la loi de séparation. La Croix prétend même qu'il n'en donaera pas, pour bien montrer que son sentiment là dessus reste conforme à la théorie exposée dans sa première Encyclique. Or l'on sait que cette théorie condamne la loi Briand comme hérétique. Il en résulterait que Pie X interdit la formation des cul-

Mais d'autre part le Matin qui a une information fort étendue et très sure, affirme qu'une seconde encyclique existe et qu'elle va paraître sous peu. Il en donne même le sens qui est une série de concessions faites aux temps mauvais que nous traversons (style d'Eglise). Et il va sans dire que ces concessions sont faites de fort méchante humeur, ce qui leur enlève tout mérite.

En attendant les fidèles et le clergé restent dans l'indécision. Et comme les élections de mai ont été écrasantes pour le parti clérical, il n'est même plus possible de compter sur l'avenir, sur l'espoir pour galvaniser les croyances qui hési-

La ligue de l'Enseignement dont ou connaît le rôle trés important en France pour la formation de l'école laïque, a tenu ses assises annuelles à Angers. Le ministre de l'Instruction publique est allé présider la séance de clôture et a prononcé un discours très applaudi sur le rôle de l'instituteur dans une démo-

Parmi les questions traitées dans le Congrès, celle de la préparation des adultes au service militaire par des exercices préparatoires a soulevé des passions. Tout de suite l'opposition fondamentale qui existe entre les deux courants: pacifisme et militarisme, mème très atténué, a paru. Et on ne s'est entendu que sur une formule vague et qui laisse fort à désirer.

* * Un duel sansationnel a mis aux prises deux anciens grands chefs de l'armée. Le général André, ancien ministre de la guerre, ayant affirmé dans des Mémoires que le général Négrier lui avait demandé une faveur injustifiable, celui-ci le souffletta d'une parole injurieuse. D'où temoins, puis duel au pistolet. Le provoquateur était de Négrier; sur le terrain il s'abstint de tirer. Et tout le monde trouve étrange cette attitude de l'homme qui émeut l'espace d'un pareil geste de provocation et se conduit ensuite en pacifiste.

* * A L'ETRANGER La situation en Russie

En Russie, les deux tentatives de révolte faites à Sveaberg et à Cronstadt ont échoué; une répression féroce et rapide a eu raison des colères déchaînées contre le tsar autour de la capitale et ainsi disparait l'organisation d'un gouvernement de liberté appuyé sur la Finlande consti-

Mais le mouvement révolutionnaire grandit, à mesure que le pays prend connaissance de la dissolution de la Douma; déjà la grève générale a éclaté. De Pétersbourg, elle a gagné Moscou et si l'on est mal renseigné sur tout ce qui se passe en Russie, la faute en est précisément à la grève même. Il semble cependant, aux dernières nouvelles, que la grève s'atté-

Quantau gouvernement, il est dans l'indécision la plus profonde il ne peut même arriver à se constituer.

M. Skolypine qui a été appelé au pouvoir le lendemain du renvoi de la Douma, avait annoncé au monde entier qu'il avait un programme, mais on est obligé fond en enveloppe tous les articles. Et il | portion est renversée. La part des | défendre le patrimoine de la nation, | la Maison Blanche pour faire valoir | fants s'étaient mêlés à la foule des l'acte très grave du 22 juillet a été accompli sans réflexion et sans préparation aucunes, ce qui dénote une désorganisation profonde dans la bureaucratie qui accapare Nicolas II.

LE FURETEUR.

La Loi d'Assistance

La loi d'assistance obligatoire aux vieillards. infirmes et incurables est une des loi sociales les plus importantes que le Parlement ait encore votées. Elle est précieuse non seulement par son but spécial qui est de secourir d'une façon efficace tous ceux qui sont incapables d'assurer leur existence, mais encore par le principe qu'elle consacre et qui, avec elle, est entré pour la première fois dans notre Code, à savoir que l'assistance est un devoir pour la Société, un droit pour les malheureux.

On se rappelle que les réactionnaires n'osant pas s'opposer franchement à son adoption, luttèrent sournoisement pour l'empêcher d'aboutir, s'eflorçant de démontrer qu'elle serait inapplicable et qu'elle imposerait au budget des charges écrasantes qu'il ne pourrait pas supporter. C'est que cette loi substituait pour la première fois à l'humiliante charité des cléricaux la doctrine républicaine de la solidarité sociale. La brêche est ouverte et par là passeront toutes les réformes qui réaliseront, suivant les principes démocratiques, notre idéal de justice sociale.

Aussi toute la presse cléricale a fait grand bruit d'un prétendu « conflit » entre le gouvernement et la commission au sujet de l'application de cette loi. Bien entendu, les faits étaient formidablement grossis par nos adversaires et le conflit dont ils triomphaient n'existait en réalité que dans leurs désirs. Il s'agissait simplement de savoir si, comme le permet un article de cette loi, on l'appliquerait en trois étapes successives pour arriver à lui donner son plein effet dans trois ans ou bien si elle entrerait complètement en vigueur à partir du ler janvier 1907.

Après un échange de vues, après des explications loyales entre le gouvernement et la commission du budgét, c'est à cette dernière résolution qu'on s'est arrêté. A partir du commencement de l'année prochaine, la loi fonctionnera intégralement.

Il est donc très intéressant de donner quelques indications sommaires sur les dispositions générales de cette loi. Elle crée l'assistance obligatoire paur tout indigent vieillard, infirme ou atteint d'une maladie incurable. Une simple demande émanant de l'indigent et soumise à une rapide enquête lui crée ce droit. L'assistance peut être donnée à domicile ou sous forme d'hospitalisation. Le minimum du secours mensuel est fixé à cinq francs, le maximum à 20 francs. Dans certains cas, ce maximum peut être élevé à 30 francs, Le secours est fourni partie par l'Etat, le département et la commune.

Le service de l'assistance a établi que le nombre des bénéficiaires de la loi s'élèverait à environ 320.000, dont 208 000 vieillards et 112.000 infirmes ou incurables qui seraient assistés: 206,000 à domicile et 114.000 hospita-

La dépense totale est de 93.189.000 francs sur lesquels les établissements de bienfaisance fournissent 26.489.000 francs. Donc la part à fournir par l'Etat, les communes et les département est de 66.700.000 francs.

Primitivement elle était ainsi répartie: Etat, 17.000.000, départements, 18.400.000, communes, 31 300.000. La grosse part de la dépense revenait aux communes. Mais, au Sénat, MM. Milliès-Lacroix et Lourties firent remarquer que cela était à la fois injuste et peu pratique et que certains budgets de communes ne pourraient pas supporter la dépense. M. Milliès-Lacroix présenta un barême nouveau de constater que le mystère le plus pro- qui fut adopté et d'après lequel la pro-

est vraiment étrange de constater que communes est de 18 millions, celle des départements de 11 millions et celle de l'Etat de 38 millions. C'est ainsi qu'à Mont-de-Marsan, sur une depense totale de 25.000 francs qu'entraînera l'application de la loi, on n'a eu qu'une somme de 5.000 francs à inscrire au budget communal.

Voilà quelle est, en raccourci, l'économie de cette loi de justice qui arrache les malheureux à la mendicité et leur assure un abri et du pain.

Emile LAPORTE.

EN RUSSIE

La famine

Le conseil des ministres a demandé à l'empereur la confirmation d'un crédit de 55 milions de roubles pour subvenir aux besoins des paysans souffrant de la famine. On se souvient que la Douma refusa ce crédit au ministère à cause de son manque de confiance envers ce cabinet trop prodigue de l'argent du peuple. On croit que ce crédit sera accordé.

Les actes révolutionnaires et anarchistes désorganisent la vie de toute la Russie; à Choucha, il va eu une véritable bataille entre les Arméniens et les Tatars et plus de 700 victimes. Les troupes ont mis difficilement fin à cette tuerie.

Le gouvernement fait une véritable chasse aux révolutionnaires ; à Saint-Pétersbourg et à Moscou, on les arrêté par centaines.

Les Craintes de l'impératrice

La Pall Mall Gazette dit que, dans une lettre adressée à une princesse anglaise, la tzarine, sa parente, aurait dit les craintes qu'elle éprouve pour sa famille en Russie.

Si de grands malheurs accablaient la famille impériale, c'est en Angleterre qu'elle viendrait se réfugier. Cette éventualité a plusieurs fois été envisagée par elle et le tzar; depuis l'assassinat du grand duc Serge surtout, leur vie est continuellement torturée. « C'est comme si nous étions dans l'attente du bourreau », auraitelle écrit. Mais elle sut pourtant continuer à se montrer ferme et très

Elle se plaint encore qu'il n'est pas possible d'avoir confiance dans aucun des serviteurs du palais, à part les

Comme l'impératrice avait eu une conversation avec une suivante anglaise, qu'elle désirait engager pour la campagne, elle trouva, quelques jours après, sur son bureau un morceau de papier sur lequel étaient écrits ces mots: « Vous ne quitterez jamais la Russie. »

Il ne se passe guère de jours sans que de semblables menaces ne se re-

D'après le même journal, le tzar et la tzarine se rendraient à Darmstadt avec leurs enfants, durant l'automne, si quelque empêchement imprévu ne survient pas d'ici là.

A Londres, on n'attache aucun crédit aux nouvelles d'après lesquelles le tzar serait sur le point d'abdiquer.

Laissons les Morts en Paix

Depuis un certain nombre d'années, un cannibalisme d'un genre particulier sévit dans la littérature française. On s'attaque aux morts avec un acharnement que rien ne désarme et qui ne trouve grâce devant personne. Plus le disparu était illustre, plus on lui découvrira de crimes de son vivant, afin de rendre ses œuvres suspectes et sa mémoire condamnable. Tour à tour, Bernardin de Saint-Pierre, Alfred de Musset, George Sand, Mme Desbordes-Valmoré, Sainte-Beuve, Flaubert. Victor Hugo, etc., etc., ont payé les frais de cette passion malsaine qui s'empare de certains littérateurs et gagne à leur cause, jusqu'aux revues les plus respectées.

A défaut des héritiers directs, ce sont les pouvoirs publics, appelés à qui devraient en interdire la mutilation ou la diminution. Et n'y a-t-il pas quelque chose de paradoxal dans la mobilisation de toutes les forces du pays pour sauvegarder quelques ares d'un terrain inculte, tandis qu'on laisse à la merci des malveillants la destruction des monuments glorieux, si indispensables à la grandeur morale et intellectuelle d'un foyer natio-

La Bible nous offre la jolie parabole de la nudité de Noé, recouverte par la piété touchante de son fils. Il nous semble que rien ne prévaut contre cet enseignement. Sans vouloir nullement interdire le libre exercice de la critique à l'égard des hommes illustres, il nous paraît nécessaire de garantir à leur vie intime le minimum de respect dont jouit la mémoire d'un simple balayeur des rues.

Performance

Le résultat nous parvient du dernier exploit de Succi. Il devait, cette fois, jeûner trente jours. Est-il besoin de dire que sa tentative a parfaitement réussi? Le succès a d'ailleurs été constaté par le ministère d'un huissier qui est venu briser les scellés de sa cage.

Aussitôt, un médecin s'est empressé de constater que le jeûneur ne pesait plus que 50 kilogrammes, au lieu de 54 avant l'expérience. Après quoi une foule de curieux ont entouré Succi qui, accompagné de deux amis. est ensuite monté dans une voiture. A ce moment, il a été pris d'une légère suffocation, mais il s'est bientôt remis. Et tout en plaisantant, d'une voix très claire ettrès vibrante, il s'est rendu dans un magasin de tabacs de la rue du Mont-Blanc, où il a offert des cigares à ses compagnons. Succi, qui ne paraissait pas pressé de se mettre à table, a gagné l'hôtel du Lion d'Or où iI s'est fait servir une bouteille de bordeaux accompagnée de biscuits. La première gorgée du liquide était la grosse préoccupation du jeûneur; s'il l'ingurgitait sans qu'il y eût de révolte intérieure, cela prouvait que tous les organes étaient en bon état. Et ces quelques gouttes de vin n'ayant pas occasionné de troubles, Succi, a ensuite commandétrois œufs sur le plat, une salade verte et deux pêches. Et c'est tout.

« Pendant mon jeûne, a-t-il raconté, j'ai absorbé en tout et pour tout trente citrons, huit litres d'eau et vingt-quatre siphons. Cette période s'est fort bien passée pour moi. j'ai reçu la visite de près de deux mille personnes et je suis satisfait au point de vue financier. Vous voyez que je n'ai pas très faim. Je compte qu'il me faudra à peu près dix jours pour retrouver mon état normal. Me voilà donc « ressuscité », ajoute-t-il, après avoir passé si longtemps à faire des économies, car j'en ai fait, n'ayant dépensé en liquide, eau gazeuse et citrons, qu'une moyenne de 0 fr. 23 centimes par jour. C'est ainsi que, de ville en ville, je parcours le monde, passant un quart de mon existense à contempler les abdomens de mes visiteurs et Dieu sait s'ils sont nombreux, les visiteurs à gros ven-

Et maintenant Succi va venir à Paris pour y considérer d'autres abdomens de curieux, tout en soumettant le sien aux épreuves d'un nouveau jeûne de quinze jours.

Le Rêve du Serpent

Le Grand-Serpent est le dernier chef de la tribu des Peaux Rouges jadis puissante, des Greeks, célèbres dans les romans de Cooper. Le Grand-Serpent fut autrefois un grand guerrier. Il ne se sépare pas des scalps qui ornent sa ceinture. Il a voulu protester contre la loi promulgée par le Grand Père Blanc (Roosevelt) qui ordonne le morcellement des territoires réservés des indiens. Il s'est rendu à

ses griefs. Sa taille de six pieds quatre pouces est imposante; il est droit comme un pin; l'expression sévère de son visage et la flamme de ses yeux commandent le respect. Il n'a pas jugé bon de se présenter en Peau Bouge, la plume d'aigle dans ses cheveux noirs; mais sous son costume moderne on l'a reconnu. Quelques Yankees l'ont même appelé « Monsieur Serpent. » Le président l'a reçu avec bienveillance:

- La loi est la loi, a dit le président Roosevelt, elle est votée; il faut qu'elle soit exécutée.

Alors le Grand-Serpent s'est incliné et, déposant son tomahawk aux pieds du Président:

- Il ne me servira plus, a-t-il mur- te clientèle dans le voisinage.

De retour dans son village, il a fait part à ses guerriers et à ses squaws de l'échec de sa démarche. Puis il s'est assis à la porte de son wigwam et il a suivi du regard son rêve qui fuyait dans un nuage : le rêve de reconstituer la tribu des Creeks.

Et une larme a brillé dans les yeux noirs du dernier chef des Peaux Rouges. Demain tout le passé des Etats-Unis sera mort aveclui.

Le Nouveau Jeu Américain

Savez-vous à quoi s'amusent les Américains ? Voici la distraction qui fait actuellement courir tout New-

les wagons d'un chemin de fer. Le train se met en marche. Il file à toute vapeur entre des toiles peintes qui déroulent un vaste horizon de bois et de prairies. Soudain, le train s'arrête : des coups de feu éclatent ; des clameurs retentissent. Aux portières apparaissent des figures d'Indiens. Sauvages et menaçants les Indiens crient : « Hands up ! » I e revolver au poing, ils pénètrent dans le wagon, fouillent les voyageurs, et, en un tour de main, les dépouillent de tout leur argent. Ce Indiens sont des indiens véritables et d'authentiques voleurs qui ont tous été condamnés, comme l'imprésario le proclame dans ses annonces, pour avoir réellement pris part à de sérieuses attaques de trains. Ceci devrait inquiéter les amateurs, et ils surveillent, en effet, avec une certaine sollicitude l'odyssée de leurs portefeuilles. Maisles Apaches de Corney-Island sont loyaux et discrets : ils se bornent à prélever le prix du spectacle, qui est de 25 cents par personne et rendent scrupuleusement le reste de l'argent. Pour 25 cents, être vraiment dévalisé par des Indiens garantis justement condamnés on conviendra que c'est pour

Aussi assure-t-on que le nouveau jeu fait fureur chez ce peuple ami des sensations fortes.

CONTES ET NOUVELLES

Ames simples

Ils s'étaient connus un soir, au bal dans une fête de quartier.

Elle, honnêtement au bras de sa maman, regardait tourner les couples dans un fin nuage de poussière dont les mille paillettes étincelaient dans le rayonnement des lampions et des lanternes vénitiennes. Une invincible envie de danser imprimait à ses hanches de dix-huit ans un léger mouvement de cadence qu'eut bien vite remarqué un jeune garçon en quête d'une danseuse.

Et lui, s'étant peu à peu rapproché d'elle, avait risqué quelque gauche entrée en matière puis demandé la faveur d'un tour de valse. La maman, consultée d'un regard où se lisait le désir, avait dit oui et, sans attendre la fin de recommandations trop longues à leur avis, les impatients endanseurs.

Tandis que, d'un geste professionnel, la basse et le piston égouttaient leurs cuivres sur les têtes imprudemment arrêtées près de l'estrade, et, comme des musiciens qui se respectent, entonnaient sans mesure chopines sur chopines, nos jeunes gens faisaient plus ample connaissance. Ils allaient bras dessus bras dessous, s'interrogeant, et les questions succédaient aux questions.

Il s'appelait Jean ; elle s'appelait Louise. Il était ouvrier sellier ; elle était repasseuse. Il était orphelin, prenait pension dans un « bouchon » et logeait au cinquième; elle, avec l'aide de sa mère, lissait le linge de sa peti-

Lorsque deux mesures pour rien les rappelèrent au bal, la glace était rompue. Ils s'enlacèrent familièrement comme s'ils s'étaient toujours connus et ils dansèrent. C'était plaisir de les voir : Louise, s'abandonnant à l'étreinte vigoureuse du jeune homme, laissait pencher par instants sa jolie tête blonde sur l'épaule de Jean et Jean, grisé par la caresse des cheveux que le vent de la valse apportait jusqu'à ses lèvres, semblait alors serrer plus fort la taille mignonne de Louise.

Les romans d'amour commencent souvent ainsi.

Le lendemain Jean se rendit à son travail en passant, comme par hasard, devant l'atelier de Louise. On se dit bonjour du regard. Le jour suivant il s'arrêta, puis il entra et ce furent Les amateurs prennent place dans | de petites causeries quotidiennes sous l'œil bienveillant de la maman à qui les allures honnêtes du jeune homme avaient plu. Cela d'ailleurs n'empêchaient pas les deux femmes de vaquer à leur besogne : Jean ne les gênait pas, même il leur eût manqué s'il était passé sans rien dire.

Petità petit l'intimité grandit; le dimanche on sortit en famille. Si bien qu'une fois il fut question de mariage. On attendrait le retour de Jean qui n'avait pas encore fait son service militaire. Qu'est-ce que trois ans quand on s'aime? Et puis l'on s'écrirait souvent avec la permission de la maman.

Néanmoins lorsque vint le moment, Jean partit, le cœur gros, sachant bien que ses petites économies ne lui permettraient pas de revenir avant le jour de sa libération et que le vieux proverbe « loin des yeux, loin du cœur » aurait beaux jeu contre

Le fait est que, quelques mois après, un charitable anonyme confirma ce pressentiment : Louise, l'honnête Louise, séduite par les promesses mensongères d'un jeune étudiant de ses clients, lâchement parti depuis, ne pouvait plus cacher sa faute et sa mère était morte de chagrin.

Le pauvre Jean fut atterré ; il n'aurait donc jamais une famille? Il eut envie de se tuer ; les camarades l'en empêchèrent. Alors Il essaya d'ou-

Cependant Louise devint mère. Seule désormais à la maison pour faire face aux exigences de la clientèle et d'un enfant, elle connut les longues veilles, les privations, le remords. Où donc était le temps des chansons et des rires? Ah! que n'avait-elle toujours été fidèle à Jean!

Or, un jour qu'elle venait d'endormir son mioche et qu'elle était penchée réveuse, sur son ouvrage, un pas connu lui fit lever la tête : c'était Jean. Depuis un moment il l'observait à travers les carreaux mal dépolis de la petite devanture.

La chaleur du réchaud où s'alignaient les fers avait mis sur ses joues anémiées un rouge forcé qui contrastait avec la blancheur de sa gorge discrétement décolletée; les bras nus jusqu'à mi-manche, la taille prise dans un jupon court qui laissait voir deux mignonnes chevilles, elle lui apparut jolie et désirable comme autrefois. Alors, n'y tenant plus, il entra.

Elle tressaillit, s'attendant à des reproches, qui sait même à des violences. Mais non, il était là, la gorge serrée, plus pâle que les linges suspendus | autour de lui. Sans un mot il se laissa tomber sur une chaise, les coudes appuyés sur les genoux, la tête entre les mains. Croyant à un rêve, Louise passa plusieurs fois la main sur ses yeux pour bien s'assurer qu'elle était éveillée et comme si cela ne suffisait pas, elle l'appela: «Jean!» A cette voix jadis entendue Jean releva la tête et comme jadis il murmura : « je t'aime, je te veux ».

La pauvre fille, toujours en proie au doute, eut un geste d'abattement et du berceau partit, pour toute réponse, un petit soupir. Jean comprit: il reconnaîtrait le « gosse ».

Alors, laissant la son ouvrage, Louise courut s'asseoir sur les genoux de Jean et tous deux, sans souci de la porte entrouverte aux regards des voisins toujours prêts à médire, avec la spontanéité des gens du peuple sur lés lèvres de qui de trop subtiles considérations d'honneur n'ont pas mis une tyrannique contrainte, oubliérent la faute, simplement dans un

M. L.

INFORMATIONS

Interpellation de M. d'Estournelle de Constant

A la rentrée du Parlement, M. d'Estournelle de Constant, sénateur de la Sarthe, interpellera le ministre de la marine afin que ce dernier fasse connaître nettement au pays « quels services il attend des six cuirassés qu'il a réclamés au mois d'avril dernier et dent les grandes manœuvres navales viennent, d'après lui, de démontrer par avance la complète inutilité ».

Après l'Affaire

Conformément à l'ordre du jour voté par la Chambre en même temps que les projets de loi réintégrant le colonel Picquart et le capitaine Alfred Dreyfus dans l'armée, le ministre de la guerrea examiné le cas de certains officiers contre lesquels des mesures pouvaient être prises en raison du rôle qu'ils avaient joué dans l'affaire.

Le conseil des ministres a à son tour examiné la question, et, dans sa dernière réunion à Rambouillet, il a décidé que le lieutenant-colonel Rollin, du ler zouaves, et le commandant Lauth, du 28° dragons, seraient mis à la retraite d'office.

Cette décision ne sera toutefois rendue officielle qu'à la fin du mois de septembre, date à laquelle le commandant Lauth, qui est entré dans l'armée le le cotobre 1876, aura accompli ses trente années de services.

Le lieutenant-colonel Rollin pourrait des maintenant être mis à la retraite d'office, puisqu'il a près de trente-six ans de services; mais le gouvernement a jugé préférable d'appliquer la sanction simultanément à ces deux officiers, en retardant la mesure contre ce dernier, jusqu'au moment où elle sera possible contre le

Contre les recommandations

Les commandants de corps d'armée viennent de recevoir du ministre de la guerre une circulaire ainsi conçue:

« Malgré de nombreuses circulaires rappelant aux militaires de tous grades l'interdiction absolue de se faire recommander auprès de leurs chefs, les recommandations ou demandes faites en dehors de la voie hiérarchique tendent à prendre à tous les échelons un développement de plus en plus considérable.

»De tellés sollicitations ne sauraient influer sur les décisions du ministre la guerre, qui possède maintenant à l'égard de tous les membres de l'armée, des moyens d'information réguliers et complets. Elles n'ont donc d'autre résultat que de faire perdre un temps précieux aux personnes sollicitées d'intervenir, ainsi qu'aux autorités auxquelles s'adressent les recommandations.

» En vue de faire cesser cet abus, les généraux commandants de corps d'armée ont été invités à signaler à chaque chef de corps ou de service tout militaire qui se fera recommander auprès d'eux.

» De son côté, le ministre signalera de même toute recommandation qui parviendra à son administration centrale. Le chef de corps ou de service ainsi avisé informera le militaire en cause de la démarch : irrégulière dont il aura été l'objet, afin que celui-ci ne puisse prétendre l'ignorer. En cas de récidive, ce militaire sera passible d'une punition disciplinaire. »

Le Pape et la séparation

Quelques personnes bien informées prétendent connaître l'historique des instructions pontificales. Selon ces personnes, la commission cardinalice les a rédigées; elles furent imprimées à l'imprimerie secrète du Vatican.

Un envoyé spécial alla en France communiquer les épreuves au comité exécutif de l'assemblée des évêques. composé des cardinaux Richard. Coullié, Lecot, de M. Amette, coadjuteur de Paris, de Mignot, archevêque d'Albi; de M. Petit, archevêque de Be-

sancon, et des évêques de Montpellier,

de Soissons, de Lucon et de Nancy. L'envoyé pontifical a remis le texte des instructions rédigées par la commission cardinalice romaine aux membres dudit comité exécutif et ne partira de France qu'après avoir recueilli les observations et les rectifications faites par le comité. Il en résulteque les instructions aux évêques ne pourront pas être publiées de sitôt.

L'envoyé secret du Vatican ne reviendra à Rome que dans quelques jours et on devra alors rédiger le texte définitif.

Petites Nouvelles

Un journal anglais proposeque dans les duels au pistolet une loge blindée soit établie pour les journalistes, beaucoup plus en danger que les combattants.

- On annonce que le pape souffre d'une crise cardiaque assez grave.

- Il est question à la Haye d'une exposition internationale juive qui se tiendrait dans cette ville, à l'occasion de l'inauguration du Palais de la

- Un aéronaute, M. Johnson qui faisait des expériences de parachute, s'est tué en tombant d'une hauteur de 900 mètres.

- On annonce la prochaine visite officielle à Paris du lord-maire de Londre. Ce voyage aura lieu en octo-

A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH

La classe 1902

Les militaires de la classe 1902 ou marchant avec cette classe seront envoyés en congé aux dates ci-après: Le mardi 18 septembre, ceux appartenant à des corps ne prenant pas part aux manœuvres ou rentrés des manœuvres assez tôt pour pouvoir être renvoyés à cette date. Après le 18, et à une date aussi rapprochée que possible du 18, les militaires qui ne pourront rentrer des manœuvres assez tôt pour être renvoyés le 18 septembre.

Le 30 septembre au plus tard, les militaires du contingent français accomplissant leur service en Algérie ou en Tunisie.

Seront également envoyés en congé aux mêmes dates et dans les mêmes conditions que les précédents, les hommes des classes 1903 et 1904 appelés pour une année au mois d'octobre 1905.

Les hommes du contingent aigerien pourront être maintenus sous les drapeaux au delà du 30 septembre

CAHORS

Suspicion...

Vindex tient toujours en suspicion l'attitude pourtant si nette des 18 conseillers de la Cour de Cassation qui votèrent le renvoi de Dreyfus devant un Conseil de guerre, et il persiste à trouver que l'intention du rapporteur, M. Moras, est des plus discutables, parce que non définie.

Nous comprendrions que Vindex, s'obstinât à refuser de croire, quelque preuve qu'on lui apporte, à l'innocence de Dreyfus; tout nationaliste impénitent ne permet pas qu'on touche à l'arche sainte - mais nous ne comprenons pas qu'il parle de l'indéfini du rapport de M. Moras

Il nous semblait que les conclusions de ce rapport étaient suffisamment nettes pour éviter toute discussion sur ce point

Mais alors, répèterons-nous, quelle est la version qui, de l'avis de Vindex, a déterminé 18 conseillers à voter le renvoi de Dreyfus devant un conseil de guerre?

« Ceci est un point obscur de la ré-» habilitation, point très important, » malgré son apparence négligeable » repond Vindex.

On reconnaîtra que cette réponse est bien peu définie..., et Vindex s'en rend suffisamment compte car aussitôt il déplace la question en nous demandant: « si notre loyauté peut » condescendreà croire que le général » Mercier, ses collaborateurs et les ju-» gesdesdeux Conseilsdeguerreayant » condamné Dreyfus, n'ont eu pour » mobile que le plaisir douteux de tor-» turer un innocent parce que juif ou » pour d'autres raisons ? »

Qu'importent les mobiles qui ont poussé des misérables à torturer un innocent: un fait reste, c'est que chaque fois que Dreyfus a comparu devant ses pairs, ceux-ci l'ont condam-

Avaient-ils des preuves ? non, ils ont jugé et condamné, sur la parole de Mercier - par ordre -.

Car le jour où la Cour Suprême fut appelée à examiner la révision de ces procès elle n'a trouvé que mensonges

Et pourquoi le général Mercier ainsi

que l'en ont invitéses amis de la Libre | Parole, n'a-t-il pas parlé devant la Cour de Cassation; s'il a des preuves formelles de la culpabilité de Dreyfus, pourquoi ne les donne-t-il pas?

Mercier et ses collaborateurs ont commis une infâmie : libre à Vindex de les excuser, mais il ne parviendra jamais à faire absoudre le misérable qui n'a pas eu le courage de déclarer qu'il s'était trompé, ou qu'on l'avait trompé, et au contraire qui a poursuivi, torturé l'Innocent, aujourd'hui réhabilité solennellement, unanimement par la Cour Suprême.

LOUIS BONNET.

L'emprunt de la ville de Cahors

Voici la nomenclature des travaux, achats ou subventions compris dans le projet d'emprunt voté par le conseil municipal dans sa séauce du 27 juillet dernier:

Canalisation des eaux potables, 75.000 fr.: marché couvert, 40.000 fr.; plan de ville, 25.000 fr.; construction detrois bureaux d'octroi etappropriation des autres, 15.000 fr.; amélioration des rues; caniveaux et bordures des trottoirs, 40 000 fr.; restauration de l'hôtel de ville, 15.000 fr.; restauration de la halle aux grains, 3.500 fr.; restauration de l'abattoir, 8.500 fr.; restauration duthéâtre, 7.500 fr.; appropriation de l'école des garçons, de la rue du Lycée (part de la ville), 6.080 fr.; appropriation de l'école des filles de la rue Fénelon (part de la ville), 3.000 fr.; mur de la promenade Fénelon, 2.200 fr.: bouches d'incendie au collège de jeunes filles 1.900 fr.; sapeurs pompiers, matériel, équipement, etc., 2.500 fr.; quai Cavaignac, travaux à exécuter aux abords du pont du chemin de fer, 30.000 fr.; expropriation Ferré-Cubaynes, capital, intérèt et frais, 15.246 fr. 82 cent.; acquisition Roques, 3.000 fr.; rue Blanqui, acquisition Delbru, 9.000 fr.; rue St-Géry, acquisition Cruzel, capital et intérêt, 10.500 fr.; tourdupape Jean XXII, subvention pour restauration, 2.918 fr. 18; magasin des tabacs, subvention, 4.889 fr.; place des Petites Boucheries (solde d'acquision), 15.007 fr. 50: élargissement de la rue Ste-Claire (Emile-Zola) et mise en viabilité, 34.600 fr.; dégagement de la place Rousseau, 28.500 fr.; lycée Gambetta, solde de l'entreprise Faugère et Laffite, 10.000 fr.; chambre de commerce (subvention), 10.000 fr.; - Total de l'emprunt à contracter, 456.841

Agregation

M. Irague, chargé de cours de physique et chimie (2º chaire) au lycée de Cahors, est définitivement admis à l'agrégation avec le nº 3.

Toutes nos sincères félicitations au distingué professeur.

Courses de bicyclettes.

Les éliminatoires de Cahors pour le grand prix Peugeot 1906 seront courues sur l'itinéraire suivant :

Cahors (les boulevards), Regourd, Mercuès, Caillac, Langle, Luzech. gare Parnac, Douelles, Fleynac, Pradines, Cahors.

Le départ aura lieu le 15 août à quatre heures précises du soir au pont Louis-Philippe et l'arrivée à l'octroi du pont Valentrée.

En outre du contrôle de départ et d'arrivée, il y aura un contrôle fixe à Luzech et des contrôles volants entre les deux directions.

Les engagements sont clos définitivement aujourd'hui samedi l1 cou-

Aviron Cadurcien

Les membres de l'Aviron Cadurcien se sont réunis vendredi, à 9 heures au siège social de la Société.

Après lecture et adoption du procèsverbal de la dernière séance, il est procédé à l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Chaumont, et d'un membre du conseil d'administration.

M. Rivière Louis, a été élu vice-président et M. Pillières, sous-lieutenant au 7º a été élu membre du conseil d'administration

Société Agricole et Industrielle du Lot

Un concours d'animaux reproducteurs et d'insruments agricoles perfectionnés, exposition de produits maraîchers et agricoles, aura lieuà Cahors, le ler septembre 1906.

1º Une somme de 1.500 francs sera distribuée en primes au nom du Gouvernement de la République; 2º Une médaille de Vermeil; une

Médaille d'Argent et deux Médailles de Bronze seront décernées au nom de la Société des Agriculteurs de France; 3º Une Médaille de Bronze grand

module; deux Médailles de Bronze petit module seront décernées au nom de la Société des Aviculteurs Fran-4º Deux Médailles d'Argent et deux

Médailles de Bronze seront décernées au nom de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture.

Concours de Bestiaux, pour les espèces Bovines, Porcine et Animaux de basse-cour.

Le 1er septembre, jour de foire à Cahors, tous les animaux destinés au Concours de bestiaux devront être rendus, Cours de la Chartreuse, à 1

heure du soir. Les primes seront réparties ainsi

Taureaux Etalons

qu'il suit:

1re Prime 170 fr., 2° 140 fr., 3° 120 fr., 4° 90 fr., 5° 80 fr., 7° 60 fr. Total 660 fr. 7º Médaille d'argent de la Société des Agriculteurs de France.

Vaches pleines ou suitées

1re Prime 100 fr., 2c 80 fr., 3c €0 fr. 4c 50 fr., 5e 40 fr., 6e 35 fr., 7e 30 fr. Total 395 fr. 8º Médaille d'argent de la Société des Agriculteurs de France.

Verrats.

1re Prime 50 fr., 2º 40 fr., 3e 30 fr. Total 120 fr. 4º Medaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France. Truies

1re Prime 60 fr., 2° 50 fr., 3° 40 fr., 4° 30 fr., 5° 20 fr. Total 200 fr. 6° Médaille de bronze de la Société des Agriculteurs

Animaux de basse-cour Poules: 1re prime 5 fr., 2º médaille de

Oies: lre prime 5 fr., 2e médaille de

Dindons: 1ºr prix 5 fr., 2º médaille de Canards : 1er prîx 5 fr., 2º médaille de

bronze. Lapins: 1er prix 5 fr., 2e medaille de

bronze. Total 25 fr. Instruments agricoles perfectionnés Une somme de 100 fr. sera accordée en plusieurs primes aux instruments agricoles perfectionnés et exposés

lors du concours de bestiaux. Exposition de produits maraîchers et agricoles

Deux médailles d'argent et une médaille de bronze seront décernées aux plus beaux lots de produits maraîchérs et agricoles exposés le jour du concours de bestiaux.

Nota . La Société fait remarquer que les dispositions du programme des primes générales qu'elle a publiées le ler juin 1906 devront être rigoureusement observées.

QUARTIER DU TEATRE

Voici le programme des grandes fêtes du quartier du Théâtre qui auront lieu dimanche 12 et lundi 13 août:

DIMANCHE 12 AOUT A 5 heures du soir, grand bal d'en-

A 6 heures, grand concert-apéritif. A 8 heures 1/2, grand bal de nuit, bataille de confettis.

LUNDI 13 AOUT

A 5 heures, jeux divers: Course à pied; course en sac; concours de grimaces ; jeu de la poèle,

A 8 heures 1/2, bal de nuit, avec le concours d'un orchestre de choix. A 10 heures, bataille de confettis. La Commission.

Les Prévoyants de l'Avenir

Société civile de retraites Situation au 31 Juillet 1906

Capital..... 60.994.058 fr. Sociétaires existants 531.300 Sections (France et 2.100 Colonies).....

Bal de la Jeunesse

Un groupe de jeunes gens de notre ville a pris l'heureuse initiative d'organiser le Bal de la Jeunesse de cette année avec un éclatinaccoutumé. Aussi pour ne pas perdre de temps et se mettre auplustôt, résolument à l'œuvre pour la réussite de cette fête de bienfaisance, ont-ils fixé au mardi 14 août à 8 h. 1/2 du soir, dans une salle de la mairie, la Réunion générale où sera nommée la commission définitive d'or-

Nous souhaitons que la jeunesse cadurcienne réponde en grand nombre à cet appel et nous faisons des vœux sincères pour le succès complet de ce Bal.

本数的 超 10 年 绝 20 页 10 平 级 40 月 20 次 10 PROGRAMME DES 9 ET 12 AOUT 1906

Allegro Militaire,

Les Mousquetaires au Couvent (Fantaisie), Varney. Eternelle Ivresse (Valse), Ganne. Mireille (Fantaisie), Gounod. Michaelis

Gurtner.

Patrouille Turque. Allees Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 4 au 11 août 1906

Naissances

Galou, Madeleine-Jeanne-Marguerite, rue Jean-Vidal, 2.

Bédué, Jeanne-Marguerite, à Bégous-

Caminade, Jean-Elie, rue du Lycée, 6. Publications de Mariage

Linas, Cyprien, cultivateur et Desplats, Marie-Juliette-Marcelle, s. p. Tiffion, Pierre-Marie, menuisier et Bernard, Marie-Perrine, cuisinière. Lade, Jean-Victor-Henri, employé de commerceet Tulet, Marie, repasseu-

Cassan, Jean-Pierre-Lucien, garde | Guiraudies Baptiste, Lestrade Jean, Larépublicain et Tulet, Marie-Louise, lingère.

Mariage

Amadieu, Alexandre-Georges-François, propriétaire et Rougiés, Berthe, s. p.

Décès

Pezet, Eugène Jules-Joseph, 1 an, rue Hébrard, 4. Tourret, Victor-Joseph, 67 ans, rue St-

James 7. Boyé, Marguerite, s. p. Vve Sirech, 83 ans, rue Nationale 52.

Lescale, Madeleine, 4 mois, rue St-Maurice, 14

Cubaynes, Jean, cultivateur 58 ans, rue Lastié, 23

Télégrammes reçus hier:

Paris, 10 août, 12 h 45 s.

L'anniversaire de la mort de Waldeck-Rousseau

Les amis et les parents de Waldeck-Rousseau ont célébré aujourd'hui, à Corbeil, le deuxième anniversaire de la mort du célèbre homme d Etat.

En Russie

Fin de la grève générale

Le travail a repris complètement dans les mines d'Alexeieff. Les ouvriers socialistes de Russie sont exaspérés contre les leaders socialistes; des meneurs leur reprochent l'échec de la grève générale qui aurait été proclamée trop hâtivement.

Télégrammes reçus aujourd'hui:

Paris, 11 août 1906, 9 h. 40 m. En Russie

Le calme règne partout en Russie; le ministère Stolypine prérare les règlements pour les nouvelles élections à la Douma qui seront basées sur le suffrage universel.

Attentat

Une bombe destinée au général Kaulsbars, gouverneur d'Odessa a explosé prématurément devant le palais du gouverneur dans le réticule de la fille du général Prinz, qui ne fut pas blessée; néanmoins cette jeune fille s'est

suicidée. Les victimes du «Sirio» Des dépêches de Madrid annon-

cent que 219 passagers ont péri au cours de la catastrophe du « Sirio ».

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Nuzé ouls

Tuée par imprudence. - Vendredi soir le sieur Besombes propriétaire, revenait avec sa femme de cueillir du feuillage pour les bestiaux : les fagots étaient placés sur une charrette, et près des fa-

gots se trouvait un fusil chargé. Arrivé chez lui Besombes voulant décharger la charrette, prit un fagot mais le feuillage s'accrocha à la détente du fusil: une détonation retentit et la femme Besombes atteinte par la charge tom-

ba tuée sur le coup. Ce terrible accident a provoqué la plus vive émotion dans la région.

Lalbenque

Réunion du Conseil Municipal du 8 août. - L'an 1906 et le 8 août à 6 heures du soir, le Conseil Municipal de la commune de Lalbenque, régulièrement convoqué s'est réunidans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guilhem, maire.

Tous les conseillers étaient présents. Le Maire souhaite la bienvenue au nouvel élu, M. Georges Capmas, qui re-

M. le Maire expose à l'Assemblée Mu-nicipale que M. le Préfet lui a adressé le dossier relatif au sectionnement de la commune de Lalbenque, demandé par divers electeurs.

Il fait connaître en même temps que l'enquête administrative de commodo et incommedo est favorable au sectionnement ainsi que l'avis du Commissaire en-

Il propose au Conseil municipal de se prononcer sur la division en deux sections de vote dont l'une se tiendrait à la Mairie de Lalbenque et l'autre à la maison d'école de Saint-Hilaire, comme le porte la carte de la commune c'est-à-dire que les hameaux de Balach-Haut, Balach-Bas, Roussel, Cujoul, Lacayrede, Saint-Hilaire, Le Port, Fournet, Fréoux, Marcenac. Laval, Ausset et Tandounet liés au bureau de vote de Saint-Hilaire et le reste des hameaux au bureau de vote de Lal-

Une discussion s'engage au sujet de ce sectionnement ; le scrutin public est ré-

Huit conseillers ont voté contre, ce sont : MM Jouany Jean, Lugol Pierre, Gouderc François, Cavalié Urbain, Gaillard Pier re-Antoine, Boisset Jean, Sol Marcelin et Fournier Pierre.

Huit ont voté en faveur du sectionnement ce sont : MM. Fournié Antoine,

porte Isidore, Capmas Georges, Cubaynes Louis, Delteil Pierre et Guilhem

Louis, Maire, Président. La voix du Président était prépondérante, l'avis du Conseil Municipal est

donc favorable au sectionnement. Le Conseil Municipal est d'avis à l'unanimité de remplacer le sieur Magnes, facteur des télégraphes, par le sieur Marmiesse, Joseph, domicilié à Lalbenque qui s'engage avant de prendre son service à desservir toute la commune moyennant une petite augmentation.

Le Conseil Municipal donne également un avis favorable à la demande faite par M. Lugol, instituteur, relative à la crèation d'un second poste d'adjoint à l'école publique de Lalbenque.

Le Conseil Municipal revient sur la délibération prise dans la séance du 24 juin dernier relative à la réfection des canivaux dans la traverse de Lalbenque et vote la somme de 267 fr. et demande au Conseil Général de voter celle de 533 fr. pour parfaire le montant de la dépense soit 800 fr. que portait le rapport de MM. les Agents-voyers.

Le Conseil Municipal émet le vœu qu'aussitôt que la commune pourra procéder à l'enlèvement de la maison Louis Lugol et Delteil Joseph, lasomme nécessaire à cet effet sera votée.

Le Conseil Municipal décide de faire au Mercadiol un puits du côté de la maison Rescoussié. Il charge M. Capmas Joseph, ouvrier maçon, de faire un devis estimatif sur les dimensions suivantes : 4 mètres sur 8 et 7 mètres de profonceur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance

est levée.

Belfort Un maire virtuose. -- Connaissezvous le maire de Belfort ? Non ? C'est. dommage. Vous ne pouvez cependant manquer d'entendre bientôt parler de lui, car il est en train de devenir légendaire dans le canton de Lalbenque. Que dis-je? il jouira sous peu d'une réputa-

tion vraiment départementale. Braves gens de Belfort, vous avez depuis longtemps déjà la vision quotidienne d'un placide meunier descendant pesamment plu ieurs fois le jour, le chemin qui conduit de Benfoulet à l'Hôtel de Ville. L'attitude ambulante de ce bloc enfariné (rien du bloc de gauche) vous est familière : un bras soigneusement replié sur le flanc semble toujours cacher quelque mysterieux paquet sous la blouse d'ordonnance. Serait-ce une bombe de dynamite de-tipée à faire sauter le Bloc détesté? Non. C'est le cachet de la mairie, dans sa boîte d'airain, -La pipe au bec, à moins que ce ne soit le cigare - car M. le Maire adore, diton, le petit crapulos - le personnage va trôner à la mairie quelques instants et signer - oh ! signer seulement - les papiers importants que des mains plus expertes ont préparés pour lui.

Eh bien ! obscurs administrés du chatelain de Benfoulet, habituez-vous désormais à voir un peu modifiée la sihouette de votre premier magistrat. Désormais la lyreaccompagnera la pipe; les cartons de musique voisineront avec la boîte au sceau (sans jeu de mots), et les échos sonores porterontbien loin, bien loin les notes éclatantes que M le maire tirera de son trombone à coalisses... Car, enfinon peut bien être meunier-musicien, comme Jasmin était perruquier-poète et Reboul

bonlanger également poète. Mais, trêve aux plaisanteries. Voici qui est sérieux et motive les considérations musicales qui précèdent. M. le Maire a, cette année, loué la musique, que de temps immemorial la jeunesse de Belfort, sans distinction de partis, louait pour faire danser, le jour de la fête votive du 15 août. Jusque-là, rien de bien grave, encore qu'il paraisse bizarre pour un maire de prendre pareille initiative sans s'entendre avec la jeunesse qui, sem-

ble-t-il, est la première intéressée. Mais il paraît que le Maire entend fêter ce jour-là l'élection de M. Bourdin comme député et qu'une certaine somme, dont nous n'avons pas à rechercher l'origine, est destinée par lui à payer les musiciens. Libre à M. le Maire de fêter M. Bourdin; nous n'avons rien à dire à cela, à condition que ce ne soit pas le jour de la fête votive. Nous voulons, ce jour-la pouvoir danser, sauter, chan'er à notre aise sans penser à M. Bourdin ni à sa politique. Nous trouvons que c'est une prétention étrange de vouloir nous contraindre à ne pouvoir nous amuser ce jour-là sans participer à l'apothéose

de M. Bourdin. Non, la politique n'avait rien à faire en pareille circonstance, et les gens de bonne toi de tous les partis vous diront, monsieur le maire, que vous avezcommis une grande maladresse de l'y mêler. Votre rôle est tout de pacification et de concorde, et vous ravivezle feu encore mal éteint de la dernière luite électorale ; prenez garde de vous y brûler les doigts. On nous assure que la majorité des

manifestation municipale, ont loué une autre musique. M. le Maire poussera-t-il le ridicule jusqu'à verbaliser contre des jeunes gens qui n'ont d'autre tort que de vouloir dan-

jeunes gens, pour ne pas participer à la

ser et chanter sans bourdiniser ? Jeunes gens de Belfort, laissez votre maire à ses révasseries politiques, dansez, chantez, mais attendez, pour fêter un quelconque député d'avoir au moins l'age de voter pour lui.

dit-on, vous étudiâtes autrefois les classiques, songez à cet esprit dont parle quelque part un des plus grands de nos

Et vous, Monsieur le Maire, puisque,

« à cet esprit de vertige et d'erreur. a De la chute des maires funeste avant-cou-

Limogne

Saby PASCAL

Fête locale ; courses de bicuclettes. - Les maisons de cycles Rochet de la Somme et Panneton du Doubs, ayant fait verser chacune une subvention à la commission des fêtes par l'intermédiaire de leur représentant à Limogne, M. Roux, serrurier, les prix des courses de bicyclettes qui doivent avoir lieu à Ligne le 16 août à 3 heures 1/2 du soir sont augmentés :

Régionales 1º prix 15 fr., 2º prix 10 francs, 3º prix 5 francs. Locales le prix 12 france, 2º prix 8 fr. 3º prix 4 francs.

La Commission.

Accident sur le Lot. - Le jeune Delsuc pêchait, mercredi dernier, en aval du pont suspendu. Ayant leissé tomber sa ligne a l'eau, il voulut la rattraper ; mais, entrainé par le courant, il se serait infailliblement noyé sans l'intervention de MM. Delpouget Baptistin et Mérand qui n'hésitèrent pas à se jeter à l'eau pour sauver le jeune imprudent.

Nos félicitations aux sauveteurs qui s'exposaieat beaucoup puisqu'ils venaient de prendre leur repas.

Monteuq

Ecole primaire supérieure de garcons. - Nous sommes heureux de constater que notre école primaire supérieure de garçous a eu cette année, comme par le passé, sa bonne part de succès. C'est ainsi que dans la liste des 40 résultats obtenus, nous relevons, pour les principaux examens et concours les chiffres suivants:

Certificats d'études prim. élément. 10 Brevet de capacité..... Brevet Supérieur..... Ecoles normales..... Examen de passage..... Certificat d'études prim. supér... Contributions indirectes

Postes et télégraphes..... De pareils succès, si variés, se passent de tout commentaire. Ils témoignent assez que les soins de toute nature et de tous les instants, donnés par tout le personnel aux nombreux élèves qui la fréquentent sont toujours des meilleurs et

des plus profitables. Du reste, la vieille et solide réputation dont elle jouit est établie sur un long et bon passé. Créée dès 1879, une des premières de France, elle n'a jamais failli à l'heureuse tradition qu'elle s'est donnée dès sa fondation; et, les 1100 succès que ses annales accusent attestent hautement qu'elle se place toujours dans la région parmi les meilleurs établissements de cet ordre.

Ecole primaire supérieure de jeunes filles. - Bien que les 32 succès obtenus par les élèves de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles, pendant l'année scolaire ecoulée, aient déjaété séparément relatés, nous ne pouvons résister aux plaisir de les récapituler sous leur désignation spéciale:

Certificat d'études primaires..... Bourses d'enseig. prim. supérieur 2 Brevet élémentaire..... 11 Certificats d'études prim. supér.. Brevet supérieur..... Admissibles..... Ecoles Liste supplémentaire.

Normales (Admises 3 De tels résultats font mieux qu'on ne saurait le dire l'éloge du personnel à tous les dégrès de cet établissement et ils donnent la mesure de l'organisation des études et du travail sérieux et constant qui s'y fait.

Aussi est-ce avec raison que les familles accordent leur confiance et que la municipalité ne néglige rien de ce qui favoriser le bien-être des élèves et des maîtresses.

Tant de sollicitude de la part des autorités locales et un pareil dévouement de tout le personnel enseignant, ne peuvent qu'assurer à notre école primaire supérieure de filles, une bonne rentrée pour l'année scolaire 1906-1907.

Saux

Probité. - M. Eloi Hugon, domestique chez M. Lantuech, a trouvé sur la route de Cahors à Agen un porte-monnaie contenant 50 francs qu'il a remis à sa propriétaire, Mme Dannac. Félicitations.

Pour répondre à la demande de nombreux lecteurs, le « Journal du Lot » publiera dans son numéro du dimanche, à partir d'aujourd'hui, un résumé succinct de toutes les correspondances des arrondissements parues dans les numéros des mercredi et vendredi.

Catus. - Des braconniers sansscrupule ont empoisonné les poissons du ruisseau du Vert : une enquête est ouverte pour retrouver les malfaiteurs.

Pontcirq. - Un accident très grave s'est produit dans cette commune : le nommé L... régisseur d'an important domaine, est tombé sous les roues d'une charrette et a eu une jambe sérieusement fracturée.

Limogne. - La fête locale de Limogne s'annonce très belle ; un programme des mieux composés sera exécuté.

Albas. - Les obsèques de M. Pagès du Port, ancien maire de cette commune, ont eu lieu mardi,

Puy-l'Evêque. - M. le maire informe ses administrés qu'une enquête de commodo et incommodo est ordonnée pour l'acquisition d'un terrain nécessaire à la reconstruction de l'hospice.

- Le concours agricole aura lieu à Puy-l'Evêque, les 11 et 13 août ; Dimanche I2, de brillantes courses de régates auront lieu.

Luzech. - La réunion du comité radical socialiste a eu lieu samedi soir.

Arrondissement de Figeac

Puybrun

En réponse à une adresse de sympathie envoyée à M. Albert Sarraut soussecrétaire d'Etat, à l'occasion de son duel, adresse votée à l'unanimité à l'issue du banquet du 14 juillet, le Comité vient de recevoir la réponse suivante :

« Monsieur,

» M. le sous-secrétaire d'Etat a pu prendre connaissance des vœux si sympathiques que vous avez bien voulu lui adresserau nomdu Comité radical socialiste de Puybrun et au vôtre.

de vous transmettre ses remerciements les plus sincères et les plus cordiaux. « Agréez, monsieur, l'expression de

mes meilleurs sentiments. » Pour le sous-secrétaire d'Etat, l'inspecteur général chef de cabinet,

» U. BLANC. »

Et nes paucres. - N'avons-nous pas a-sez d'indigents jeunes ou vieux ou d'infirmes dans no re commune pour épuiser les fonds da bureau de bienfaisance ou peur toucher l'allocation que la loi obli-ge à leur accorder à partir de 1907 ? On croirait que non, d'aprè-un des derniers actes de nos gouvernants.

Un célibataire de la localité, âgé d'une cinquantaine d'années, très simple d'esprit, par la mort de sa mère n'avait aucune attache dans la commune, n'y possédant plus ni biens ni parents. Il était destiné à se transporter dans une commune voisine où reside sa sœur qui jouit d'une certaine aisance. Ceci ne faisait point l'affaire de nos gouvernants, maire en tête qui insistèrent pour qu'il restat à Puybrun, où il seraobligé d'être fermier. Il est vrai que c'était un de leur fidèle électeur. Mais qu'adviendra-t-il de lui à l'avenir? Incapable de s'alimenter par lui-même, ces Messieurs le nourriront-ils? lui paieront-ils une cuisinière ou une garde malade si l'hiver est pour lui inclément ? E mangera-t-il toujours au bureau de bienfaisance, sera-t-il pensionné?

Monsieur le Maire répondra-t-il encore aux indigents membres ou amis du Comité qu'ils n'ont qu'à s'adresser au Comité?

Voila ce que tout le monde se demande ici en considérant que nos pauvres sont assez nombreux pour qu'on ne raccole pas ou qu'on ne retienne pas les infirmes qui devraient bien être ailleurs.

Nous attendrons longtemps sans doute la réponse car il est dur d'avouer le règne de l'arbitraire et du bon vouloir.

Un Comitard

FÊTE DES 18, 19 ET 20 AOUT

Samedi. - Annonce de la fête par des salves d'artillerie; 8 h. concert donné devant le café Mage, par la troupe de M.

Abadie Dimanche. - 6 h. tour de ville en musique, auhades à la municipalité et aux habitants; 10 h. remise de bouquets aux jeunes filles de l'année; bal public toute la soirée, grande bataille de confettis, le soir la bataille continue et à 10 h. brillant feu d'artifice de la maison Ruggieri; 11 h. grande retraite aux flambeaux.

Lundi. - 7 h. tour de ville en musique, 9 h. joutes et courses sur la Dordogne, 3 h. jeux divers sur la grande place, concours d'amabilité; grande course de bicyclettes.

(Le journal l'Auto à bien voulu envoyer une prime); 6 h. clôture de la fête par le départ du ballon « Le Puybru-

N. B. Il est superflu de dire que le meilleur accueil est réservé aux étrangers, et aux marchands.

Cajarc

La distribution des prix aux écoles primaires. - Lundi jour de fête a eu lieu, comme nous l'avons déjà dit la distribution des prix aux élèves des écoles laïques de Cajarc.

Dès quatre heures, une foule nombreuse se presse dans la cour de l'école de garcons, admirablement décorée pour la circonstance. L'alliance Cajarcoise prête son concours à cette brillante fête et se fait applaudir en jouant la Marseillaise, ce pendant que M. Larnaudie Conseiller général, désigné, par M. Roques Inspecteur d'Académie, sur la proposition de M. Delsiriès et de M. Loudes, pour présider cette solemnité prend place sur l'estrade, entouré de M. Granot conseiller d'arrondissement et de M. Mirabel conseiller municipal. Dans un langage des plus corrects, M. Larnaudie dit combien il est heureux de présider cetté fête laïque, il félicite maîtres et maîtresses, enfants et fillettes des succès remportés durant l'année scolaire. Il trace à grands traits le portrait de l'institutrice laïque qu'il aime et qu'il honore depuis de longues années et se fait applaudir vivement, lersqu'il nous la représente semblable aux Vestales d'autrefois, entretenant le feu sacré des idées de progrès et de justice sociale sur l'autel de la République.

M. le Président donne quelques conseils à nos enfants sur l'emploi des vacances et cède la parole à M. Loudes pour la lecture du palmarès.

En résumé fête essentiellement républicaine mais qui aurait pu être plus laïque pour la raison que nous allons indiquer en toute indépendance.

Il y a quinze jours environ paraissait dans un journal régional une note anonyme - que nous ne pouvons apprécier parcequ'elle émane d'un groupe anti-laïque et clérical - disant qu'il ne serait pas fait d'invitations pour la distribution des prix. Certes, nous ne sommes pas ici pour défendre la municipalité réactionnaire de notre ville, mais il ne nous est pas permis d'oublier que le conseil municipal vota à l'unanimité, des fonds nécessaires à l'achat des prix des écoles, et qu'à ce titre il a au moins droit à une invitation de pure courtoisie.

A côté du conseil municipal réactionnaire il existe dans notre ville des personnalités dont l'esprit républicain et laïque ne peut être mis en doute, des délégués cantonaux par exemple, qui s'emploient tous les jours à répandre les idées laïques qui nous sont chères et qui se voient, tout comme pour l'examen du certificat d'études, mis de côté.

Il y a faute au point de vue des convenances, faute au point de vue de l'esprit laïque et cette faute n'incombe pas aux si dévoués maîtres et maîtresses de nos écoles. Nous ne voudrions pas incriminer le Président de cette fête scolaire, mais nous lui dirons cependant qu'il devrait bien mettre d'accord ses actes et ses paroles; son discours que nous avons applaudi de tout cœur nous a laissé rèveur. M. Larnaudie fait appel à nos sentiments de solidarité et d'égalité républicaine et laïque mais hélas, les premiers soldats, les plus dévoués, ceux qui n'ontjamais marchande ni leur temps

ni leur peine, ceux qui ont toujours sa-

» Il a été très touché et il me charge | crifié leur intérêt particulier à l'intérêt | ment qu'il ne le voudrait le flanc de la général sont seuls écartés, seuls frappés!.. - Pourquoi ???!!!

MÉTACARPE.

Bulletin hebdomadaire. - Et la vole cette vieille cadurcienne se berçait doucement sur la nappe d'eau bleu pâle. Lorsque Cabotin et Piquefort arrivèrent l'ancre était déja levée, tous les phares allumés, c'était sévère, Cabotin était ému et Piquefort ausi

Là-haut sur le pont tout Cajarc attendait Peut être l'histoire ignorera t-elle ce qui se passait à ce moment, dans tant de cœurs, c'etait indescriptible. Cette foule pourtantsi nombreuse étaitinerte. je crois bien que rien ne respirait. C'était effrayant. Les tendres zéphirs agitaient quelques fois les feuilles vertes dans les arbres

Eufin Piquefort toussa legerement et Cabotin aussi. La musique avait entonné la darseillaise. Tu vois disait Yvonne à Cabotin, lorsque Piquefort se lève tout Cajarc se lève et lorsqu'il se couche également, tout Cajarc médit de moi en mon absence. Et lorsque je suis présent tous les gens sourient gracieusement, comprendras-tu maintenant pourquoi je méprise tout le monde ? Cabotin transpi rait et Piquefort aussi La musique avait cessé et la foule attendait encore. On arrangea les quatre ou cinq lanternes et la foule attendait toujours lorsque Piquefort et Cabotin firent enfin ébranler cette fameuse yole brisant au départ quelques vagues capricieuses.

La-haut toujours sur le pont qui craquait un groupe de jeunes filles disait à la belle Yvonne:

Piquefort c'est donc bien vrai Que tu nous quittes à jamais Et sans rien dire Tu va chercher ailleur Quelque chose de meilleurs

Que notre délire.

Piquefort répondit : Oui je vous quitte pour ce soir je cours à l'appel d'Euphrssine Qui veut m'ouvrir son boudoir

Le grenier et même la cuisine Alors Cabotin chanta, voix de tenor lourd:

Lorsque l'aurore boreale paraîtra Yvonne de Piquefort reviendra Toujours plus bean toujours disposé A pénétrer vos alcôves parfumées.

Et la yole débile se berçait toujours sur la nappe d'eau bleue pâle quand la foule disparut en pouffant de rire. Cependant que des cors de chasse imaginaires jettaient dans le calme du soir une retraite encore inédite.

A TRAVERS LE CANTON

St-Pierre Toirac. - Martin de Massabiau, vient de déclarer la guerre à l'adjoint. Il parait que c'est très grave, on dit que Martin a la langue chargée. Arme invulnérable.

Frontenac. - Tout est tranquille personne ne bronche. La paix est avec eux dit l'évangile.

Carrayac. - Patrie du Fromage et ville d'eau au moment du dégel.

Gréalou. — Mon préposé au nouvelles n'a rien signalé d'anormal dans cette commune.

Montbrun. - Il y a eu une affaire qui pouvait avoir de grandes conséquences. Jeudi des enfants ont vu quelque chose de tout noir qui s'agitait sur la berge. Ils ont eu peur, ils ont signale ce fait aux parents qui l'ont répandu à foison si bien que tous les habitants de la commune les uns avec des fourches les autres avec de fusils se rendirent à l'endroit où se trouvait cette bête noire. C'était tout simplement un prêtre de passage qui se reposait à l'ombre d'un

Cadrieu. - Néant. Marcilhac. - Les bourgeois tremblent mais je ne sais pas pourquoi. Larnagol. - On demande la digue

de Prémiac. Les nouvelles concernant les autres communes ne me sont pas encore parvenues. Dimanche. - Polycarpe dîne chez un

Lundi. - Distribution des prix. Jeu du canard. On tire à la mappemonde.

Mardi -- Cabotin s'agite, la municipalité l'a vexé, municipalité a eu tort. Mercredi. - Je rencontre Piquefort: C'est-toi Polycarpe qu'il me dit? Pour-quoi que je lui fis. Je veux le manger qu'il me redit. C'est pas mei que je retis Je palis et nous nous séparames.

Jeudi. - Bon, encore une autre tamponnement entre M. X et M. Z. sur le foirail. Un individu quelconque disait un jour, (et moi je dis quelconque ce qui est une façon de parler car il pourait être député, il nelui a manqué que vingt mille voix pour être élu), que notre juge de paix n'avait rien à faire si cela continue: moi je dis qu'il ne pourra pas y te-

Vendredi. - Gaspard Bourriflard et Jérôme Paluquet engagent un pari de 500 fr. Gaspard pretend que Yvonne de Piquefort a deux mille cheveux sur la tête et Jérome n'enaffirme que 75. C'est Jérôme qui a gagné.

Samedi. - Demain je serailibre toute la journée ; si quelqu'un a un couvert de reste. Pour me desennuyer j'ai pris aujourd'hui une décision grave, très grave, je veux me marier, quelle est celle qui veut son

POLYCARPE.

Nota. - Il est absolument inutile de chercher plus longtemps à connaître l'auteur des articles signés Polycarpe Notre nouveau correspondant n'est pas un homme politique. Il veut faire de l'information impartiale et il continuera à la condition d'être ignoré.

Carayac

Conseil municipal. Le conseil municipal de Carayac, est convoqué pour le dimanche 12 août à 11 heures du matin.

Aynac

Connaissez-vous La Mique? - Sur le flanc d'un verdoyant coteau, au levant de la commune, est situé un petit village où on accède péniblement du côté d'Aynac.

Le lecteur l'a déjà deviné surtout en lui disant que c'est là qu'habite l'hirsute type qui, quelquefois, gravit plus rapidemontagne.

Çà y est !!....n'est-ce pas, ami lec-

Eh bien ! ce peu intéressant personnage, à l'allure majestueuse comme celle de l'hippopotame, est le parfait modèle de l'égoïste, c'est pas par dire!

A cette qualité que tout le monde ici lui connaît, il y joint celle du Caméléon; à cela rien de bien étonnant, chacun sait que son épicurisme le fit monarchiste, républicain à nuance presque blanche, nationaliste à la Syveton et aujourd'hui quoi !.... je vous le laisse à penser....

Il fut Pierre l'Hermite dans un journal radical, il claironna plus tard; aujourd'hui son patron le Desservant et la société Bouledoguienne Catho, l'a fait reporter de faits inexacts adressés aux feuilles installées aux Dames blanches de Cahors.

Son insolence n'a plus de bornes, surtout depuis qu'il a obtenu les bonnes graces des porte-goupillons de l'endroit et de leur voisin Monsieur Monfils...., l'homme lige de toute la séquelle bien pensante, braillarde, mais par contrepeu bienfaisante.

Ce Pierre l'Hermite s'appelle pour l'instant Isidore La Mique. En homme de courte mémoire, peu avisé malgré les rudes leçons qu'il a reçues pour prix de son verbiage inconsidéré, il n'en continue pas moins à déverser ses diatribes malseantes sur de respectables citoyens qui n'ont pas l'heur de partager ses opinions caméléoniennes. Cependant nous tenons à faire savoir à ce La Mique que nous fûmes témoins de la volée de bois vert qu'il reçut dans l'écurie d'un des meilleurs hôtels de St-Céré.

S'il desire voir se rééditer la même leçon, sous une autre forme, nous sommes disposé à lui servir le même remède qui guérit l'an dernier Rigolard.

CARMAGNOLARD

Bretenoux. - Une vulgaire chaufferette abandonnée devant la porte de la maison d'un sieur M... a provoqué une vive frayeur chez ce dernier qui eroyait reconnaître nne

- Pendant le mois de juillet, il a eu dans la commune 1 naissance, 1 publication de mariage, 2 décès.

Lauresses. - La fête de Lauresses aura lieu les 11, 12 et 13 août. Figeac. - Les écoles publiques de Figeac ont remporté de beaux succès dans les divers examens qui ont eu lieu en

juillet. - MM. Salvy et Augustin ont été déclarés adjudicataires, moyennant 20 0/0 de rabais, des travaux à executér dans le local del'école Ste-Marthe.

- Un dangereux repris de justice, Jean Batiste Guitard, s'est évadé de la prison

Le jeune Bessières a sauvé le jeune Barras âgé de 7 ans, qui se noyait dans le Felzins, - Deux fillettes ont été mordues

par un chien que M. Loudes, vétérinaire à Cajarc a reconnu enragé. Cajarc. - La distribution des prix aux élèves de l'école laïque de Cajarc a eu lieu

lundi sous la présidence de M. Larnaudie, conseiller général. - Un pigeon voyageur dont le dos est d'un brun rouge a été trouvé au Touron.

Durbans. --- M. Delfour a étè élu maire de Durbans au bénéfice de l'âge, MM. Pegourié et Miramon ayant obtequ 5 voix cha-

St-Céré. - Le Conseil municipal de St-Céré s'est réuni dimanche.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Incendie dans les bois. - Un incendie d'une grande violence s'est déclaré ces jours derniers, dans les bois appartenant à M. Léon Laborie, boulanger à

Montvalent. Les flammes, trouvant un aliment facile dans les feuilles sèches accumulées sur le sol, ont rapidement envahi le taillis appartenant à M. Tournié,

demeurant aussi à Montvalent. Des personnes dévouées se rendirent, malgré la nuit et les mauvais chemins, sur les lieux du sinistre et, après de grands efforts, parvinrent a se rendrent maîtres du feu.

Les pertes assez importantes ne sont couvertes par aucune assurance.

Labastide-Murat

Obseques civiles. - Mardi dernier une foule nombreuse, qu'on peut évaluer à cent personnes, accompagnaità sa dernière deineure la dépouille du citoyen Herbeil Jean, charpentier. Fidèle aux convictions de toute sa vie de libre-penseur, il a voulu, jusqu'au bout se dégager de l'étreinte cléricale.

Ses dernières volontés ont été scrupuleusement respectées.

C'est au milieu du plus profond réceuillement que le cortège se déroula.

Devant la tombe, M. Latour, président du Comité radical, dont Herbeil avait été le fondateur, adressa un touchant adieu au vieux lutteur terrassé, et la foule profondément émue par cette simple mais touchante céremonie se retira avec le même calme qu'au depart.

C'est le premier enterrement civil qui a eu lieu a Labastide, aussi la curiosité a été grande dans notre Landernau. Une seule personne - une énergumène, — s'est fait remarquer par ses gestes et ses insultes que les républicains lui renvoient.

Les idées marchent à Labastide! Un libre penseur endurci.

Carlucet

Enseignement. - Par arrêté préfectoral, Mademoiselle Diégo notre sympathique institutrice, est nommée à Ussel. Depuis que cette excellente personne était parmi nous, elle avait su s'attirer l'estime et la considération publique ; c'est donc avec regrets que les democrates de la commune la voient partir. C'est pourquoi ils tiennent a lui exprimer leur plus vive sympathie.

Alvignac

Echos de la saison. — La saison bat

son plein à Alvignac. De trois à quatre cents étrangers s'empilent dans les hôtels décidément trop êtroits et le beau temps persiste toujours au détriment des cultivateurs, mais pour le plus grand bien des hôteliers et cafe-

M. le Curé a donné la bénédiction aux buveurs la semaine dernière, aussi ces derniers boivent et mangent bien; point de malades. Tout est donc pour le mieux dans cette commune bien pensante.

Peu de distractions, mais des promenades à travers les bois de charmes et du repos dans les pres ombragés.

Dès cinq heures du matin, la bourgade s'éveille et les buveurs se dirigent vers la fontaine.

Là de 6 à 9 heures du matin, l'œil observateur peut se récréer à bon marché. On potine ferme dans l'allée des chênes séculaires entre deux verres d'eau. -Sur quoi ? - Sur les effets de l'eau minérale ou sur la binette de certains buveurs; on répète les propos tenus dans les tables d'hôtes par le sympathique député X.., l'avocat parisien Y..., ou le professeur Z... Beaucoup de petits rubans violets indiquent l'affluence de nombreux membres de l'université ou du moins de personnes s'intéressant aux œuvres d'enseignement. On cause, on regarde, on entend et on devine bien des

choses.... Les conversations entre mêmes personnes ne s'éternisent pas, on se quitte pour ingurgiter le 3me, le 4me ou le 5me

etc A cette heure matinale où l'esprit est rendu plus dispos par une bonne nuit de sommeil, le moindre fait intéresse. On se laisse divertir par l'arrivée du docteur en motocyclette, ou des automobilistes gramatois. Ici c'est un siège en règle de la marchande de journaux, là un suave tableau de deux amoureux, les yeux dans les yeux, etc.

Malheureusement, le très prosaïque propos « ca m'a bien fait, » ou « ca ne m'a rien fait » revient bien souvent sur toutes les bouches.

Presque unanimement tous ces étrangers louent la vertu de l'eau de Miers, mais se plaignent du manque de confortable des hôtels (hormis la table), de la capricieuse lumière électrique, de la malpropreté des chemins. On raconte que la municipalité a dépensé 600 fr. à niveler le chemin de la Source. Cette somme fut assez mal employée. Il est bien regrettable que les habitants d'Alvignac ne possédent pas l'esprit commerçant, industrieux et particulièrement affable qui convient aux exploitants de villes d'eaux.

LE THÉRON. Banquet. - Un banquet démocratique est organisé a Alvignac en l'honneur de M. L.-J. Malvy député par le Comité républicain. Ce banquet aura lieu dimanche 19 courant à l'hôtel Dar-

nis-Fabre.

Le prix est fixé à 3 fr. 25. Se faire inscrire a partir d'aujourd'hui et jusqu'au mardi 14 août dernier delai chez MM. Chabrier a Alvignac; Grange à Gramat ; Bergougnoux à Rignac ; Merle à Miers; Bouzou à Padirac; le secrétaire du Comité à Couzou ; Jouclas à Rocamadour: Meyzen a Carlucet; Saigne au Bastit; Batut a Thegra et à La-

Les listes d'adhésions et les cotisations devront être envoyées le mardi 14 a M. Chabrier trésorier du Comité à Alvignac. Les cartes d'entrée seront retirées chez M. Chabrier par les souscripteurs jusqu'au dimanche matin 19 août. Les adhesions de la dernière heure ne seront

pas acceptées. Nous croyons pouvoir compter sur la présence à ce banquet de MM. Cocula et Fleuret.

Le Comité.

Thegra Le « correspondant anonyme » du Journal du Lot prie bien respectueusement? Moosssieu le Desservant de Thégra de vouloir bien lui faire crédit jusqu'à dimanche prochain pour répon-

dre a sa funambulesque épître, insérée dans le numéro du 5 août : Il ne perdra rien pour attendre; (mais un supplement d'enquête est nécessaire). P. S. J'en profite pour informer le ci-toyen Laurent, curé de Thégra, futur évêque in partibus?? qu'il n'y a rien d'anonyme au «Journal du Lot » et que

s'il tient à fairela connaissance du « Voya-

geur » il n'a qu'à le faire savoir à la Ré-L. V.

Gourdon. - M. Chabbert, le nouveau sous-préfet de Gourdon, a pris possession de

son poste. - Du 15 au 31 juillet il y a eu 4 naissances et 5 décès. Gramat. - Le jeune Germain Capelle.

âgé de 14 ans, s'est noyé sous le pontqui est à l'entrée du bourg de Lavergne. Martel. - L'Ecole supérieure de Martel a obtenu de nombreux succès dans les di-

vers examens et concours qui ont eu lieu durant le mois de juillet. - M. Laverdet a été nommé suppléant du juge de paix de Martel.

- La fête locale aura lieu le 19 août; elle promet d'être superbe. Payrac. - Dimanche 12 août, aura lieu

la fête locale. - M. Andreau a été nommé facteur auxilliaire au bureau de Payrac. Souillac. - Lundi ont eu lieu les obsè-

ques de M. Bouyssou, appariteur municipal.

MOTEUR A PÉTROLE ABSOLUMENT NEUF

(Force doux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions

S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Evêque

Chez nos voisins

E ot-et-Garonne

正可屬語記言。

Nous recevons trop tard pour ce numéro une correspondance de Fumel. Ce sera pour mardi.

Ste-LIVRADE (Lot-et-Garonne)

Lundi 27 août, grandes courses de bicyclettes sur le vélodrome de St-Martin (virages relevés) organisées par l'Union de Ste-Livrade (U. S L.) 362 fr. de prix.

Avec le concours de la fanfare municipale. Pour les engagements, écrire jusqu'au jeudi 23 août, à M. Bertal, secrétaire.

bulletin Financiar

Paris 10 août

La séance à encore été bonne aujourd'hui pour les fonds russes qui conservent leur avance: le 5 0/0 1906 à 83; le 3 0/0 1891 à 61,25; le 1896 à 60,05 et le Consolidé à

Favorablement impressionné par la bonne tenue des valeurs russes, le reste du marché fait preuve d'une grande fermeté.

Notre 3 0/0 passe de 97,75 a 97,80. Les actions des grandes Sociétés de Crédit se négocient : La banque de Paris à 1535; le Comptoir National d'Escompte à 642; le Crédit Lyonnais à 1173 et la So-

ciété Générale à 647. La Banque d'Athènes se traite aux environs de 155 fr. Nous avons annoncé que cet établissement va porter son capital de 20 à 40 millions de drachmes par la création de 200.000 actions nouvelles de 100 drachmes dont 100.000 seront émises du 10 au 25 août parlessoins de la banque de l'Union Parisienne. Cette augmentation de capital est devenue nécessaire en raison de la grande extension prise par la Banque d'Athènes en

Grèce et à l'étranger. L'accroissement des affaires de cet établissement aeu d'ailleurs, sa repercussion sur les bénéfices, qui ont doublé en cinq ans. Pendant la période suivante de 1906 des résultats plus satisfaisants encore ont été obtenus.

clôturent : l'Extérieure à 93,47 ; le Portugais à 70,40 et le Turc à 97,35. Sur le marché en Banque, on demande la Capillitas à 73,50.

Les chemins français sont sans change-

Les rentes ètrangères en bonne tendance

La Cévreni-Breg qui donne lieu à des

affaire suivies, gagne une fraction à Le marché sud africain a montré aujourd'hui une réelle animation ; nous constatons une reprise sensible sur la plupart des valeurs: La Robinson fait 194; la Goldfields 108,50 et la Simmer and Jack à

VENDRE

Société des Gaz Liquéfiés

DE LUZECH VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

MIGRAINE - NÉVRALGIE immédiatement soulagé et guéri par badiçeonsage d' ÉDRINE Rien à avaler

1 fr. 50 le flacon. - Dépôt pour Callors Pharmacie FOURNIÉ, place du Marché; pour Gourdon phio MEULET.

Atelier de Tarisserie

JEAN WOOD OF TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS 11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. -

Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. - Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc. TRAVAIL SOIGNÉ PRIX MODERES

ASSAINIT L'EAU Galme la so:1 PRÉSERVE des ÉPIDÉMIES

HORS CONCOURS TO GRAND PRIX St. Louis 1904 E & E & E

69. BOULEVARD GAMBETTA WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP. 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces. Rem. a neuf. Voiture BICHARD-BRASIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pl. dais et glaces. Voiture MORS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto. Ton-

Voiture UNIC (G. Richard et C¹°), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale.

Voiture PANHARD-LEVASSOR, 15 HP. carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér.
Voitures légères neuves, SIZAIRE et
NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai.
Voiture Electrique légère ULMANN. Fa-

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, avantageuses pour toutes les marques. Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité

Stock du pneu L'ÉLEGTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

Bibliographie

Tonjours choisi et merveilleusement varié le sommaire des Aunales Politiques et Littéraires du 12 août contient, sur tous les sujets d'actualité, des études, chroniques ou poèmes signés d'André Theuriet, d'Henri Lavedan, d'Adolphe Brisson, d'Auguste Dorchain. d'Henri de Parville, de J. -F. Raffaëlli, de Jacques Normand, de Mauri ce Pottecher, etc., sans préjudice des belles pages littéraires empruntées aux écrivains dont il a été question cette semaine : Edmon Rousse, Gustave Larroumet, Fernand Lafargue... An supplément: de curieuses photographies sur la mode des ombrelles, aujourd'hui et autrefois ; sur les spectacles d'été, d'Orange et de Bussang, et la suite de la si intére sante série des « Promanades d'un artiste au Louvre. »

Le Monde Illustré 11 août 1936) publie une étude très intéressante des manœuvres navales de la Méditerranée, en outre d'un dessin de M. Sebille, envoyé spécial, représentant le Henri IV utilisant ses grosses pièces d'avant; le numéro contient des photographies montrant les différentes phases del'immersion d'un sous-marin. On sait en effet que dans l'attaque simulée de Marseille, le 31 juillet, la flotille des sous-marins mit en échec les gros navires.

Le numéro contient encore une variété de M. Lenotre, le compte rendu du raid militaire de Vittel, l'affaire Townshend, le nauffrage du Sirio, de saisissantes photographies de l'incendie de Milan, etc., etc. En vente partout, le numéro 0 fr. 50

Chemin de fer d'Orléans

Relations directes entre Paris (Quaid'Orsay) et Barcelone, vià Limoges-Montauban-Toulouse.

Il est délivré, au départ de Paris Quaid'Orsay, des billets directs de 1re, 2º et 3º classes pour Barcelone aux prix de 129 fr. 60 en 1re classe, 89 fr. 15 en 2º classe et 57 fr. 95 en 3e classe.

Enregistrement direct des bagages de Paris à Barcelone.

Voitures directes, lits toilette, compartiments couchettes, wagon restaurant. ALLER (1)

Paris, dép.... 10.17 m. 7. » s. 8.47 s. (quai-d'Orsay) Barcelone, arr. 7.51 m. 2 48(a) s. 7 26 s.

RETOUR (1) Barcelone, dép. 1.50(b) s. 6 31 s. 10. » m. Paris, arr.... 10.31 m. 5.22(c) s. 8.44 m. (quai-d'Orsay)

(1) Services au 1er Juillet.

(a) Au depart de Narbonne, ce train circulant les dimanches et jeudis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1re classe ayant payé un supplément de 14 fr. 10 à la Compagnie des wagons-lits. (Nombre de places limité).

(b) Jusqu'à Narbonne, ce train circulant les lundis et vendredis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que des voyagents de l'e classe ayant payé un supplément de 14 fr. 10 à la Compagnie dos wagons-lits. (Nombre de places limité). (c) Via Bordeaux avec billets scindés.

RXCURSIONS

en Auvergne et dans le Limouin avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

1º Billets d'excursions

La Compagnie d'Orléans délivre, du 1er uin au 30 septembre, au départ des gares dénommées ci-dessous et des gares intermédiaires, des billets d'excursions en Auver-gne et dans le Limousin, à prix réduits, comportant les trois itinéraires A, B et C ci-après et valables 30 jours, avec faculté de prolongation d'une, deux ou trois pério-des successives de 10 jours, moyennant paiement pour chaque période d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

ITINÉRAIRE A

Vierzon, Bourges, Montlucon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), Evaux-les-Bains (Bains d'Evanx), Eygurande, La Bourboule (Bains de la Bourboule), Le Mont-Dore (Bains du Mont-Dore), Royat (Bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

ITINERAIRE B

Vierzon, Bourges, Montlucon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), Evaux-les-Bains (Bains d'Evaux), Eygurande, La Bourboule (Bains de la Bourboule), Le Mont-Dore Bains du Mont-Dore), Royat (Bains de Royat), Clermont-Ferrand, Larguac, Vicsur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour (Padirac et Miers), Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, La Bourboule (Bains de la Bourboule, Le Mont-Dore (Bains du Mont-Dore), Royat (Bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, D cazeville, Rocamadour (Padirac et Miers), Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche).

En plus de l'un des itinéraires ci-dessus, le billet d'excursions donne droit au trajet aller et retour entre l'une des gares de départ ci-après désignées et le point de contact correspondant à cette gare et relatif à l'itinéraire choisi.

PRIX DES BILLETS

	1re CLASSE 2e CLASSE	U	. c.	« 09	« 89	64 »	73 %	« 89	64 »	68 %
		A	r. c. fi		68 %	68 %	73 %	73 %		17 *
		ŭ	r. c. f	81 % 64 %	% I6	86 »	% 8G	91 »	86 * 73 *	% I6
		A	fr. c. fr. c fr. c. fr. c.	86 »	% 16	91 %	% 86	% 86	% 86	103 »
	CONTACT	U		Brive	Limoges-Bénéd.	op.	Brive	Capdenac	op	do 1
	POINTS DE CONTACT 11º CLASSE	A	13 TO 10 TO	Brive	St-Sulpice-Laurière	Limoges-Bened.	Brive	op	op	op de
	GARES			98 120 73 90 Périgueux	64 » 81 » Poitiers	81 » Angoulême	68 » 85 » Bordeaux.	Agen	94 » Montauban	87 » 104 » Toulou-e
	2º CLASSE	M	fr. c	* 06	81 »	% 18	85 ×	94 » Agen	84 %	104 »
		A	fr. c. fr. c. fr. c. fr. c	73 %		64 »		4 11	× 11 ×	87 %
	1re CLASSE	M	fr. c.	120 »	86 * 108 *	86 » 108 »	91 % 113 %	103 % 123 %	103 % 123 %	133 »
		A	fr. c.	\$ 86	86 *	86 »	818	103 %	103 »	113 % 133 %
	POINTS de contact	A et B	neri Co. 2	Vierzon	op	op.	op.	op	op	op
Consession of the Contraction of	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	DEPART		Paris	Orléans.	Blois	Tours	Le Mans.	Angers	Nantes

20 - Cartes d'excursions en Auvergne La Compagnie d'Orléans délivre du 1er juin au 15 Septembre, au départ de Paris et des principales gares de son réseau, des cartes d'excursions en Auvergne à prix très réduits comportant la faculté de circuler à volonté sur les sections de Clermont Ferrand à Eygurande, Laqueuille au Mont-Dore, Eygurande à Aurillac et à Neussargues.

Ces cartes donnent droit en outre à un voyage aller et retour avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires de la gare de départ au point d'accés (Eygu-

rande ou Aurillac) selon le cas, et vice versa, par différents itinéraires;

Il est délivre également des cartes de famille donnant droit à une réduction des prix des cartes individuelles variant de 10 °/0 pour la seconde personne à

50 % pour la sixième et au-delà. La durée de validité de ces cartes qui est de un mois peut être prolongée d'une ou deux périodes de 15 jours moyennant supplément.

Pour permettre d'utiliser ces cartes au départ de toute autre gare du réseau d'Orléans, située en dehors des itinéraires désignés, il est délivré conjointement avec elles, des billets de parcours complémentaires, réduits de 40 %, et de même durée de validité du point de départ à une des gares situées sur les itinéraires des dites cartes.

En outre, il est délivré au départ de toutes les stations du réseau du Nord, pour Paris, conjointement avec les cartes d'excursions ci-dessus comportant Paris comme point de départ, des billets d'aller et retour valables un mois, susceptibles de prolongation et réduits de 25 °/o en 1re classe et 20 °/o en 2e et 3e

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Grande Pharmacie

CROIX-ROUGE

EN FACE LE THÉATRE

CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPECIALE pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix Robenisseurs: POULENC, DAUSSE. KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR: Paul GARNAL

Pharmacien de 1re classe. Diplômé de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. - Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. -Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE BANDAGES - BAS A VARICES DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

MARCHAND-TAILLEUR

75, Boulevard Gambetta, CAHORS

COSTUMES SUR MESURE

Travail soigné

Grand choix de draperies françaises et anglaises POUR COMPLETS

Spécialité de pantalons et gilets fantaisies Alpagas. - Coutils

9 - RUE DU LYCÉE - 9 SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sent garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'aitieurs GRANDE BAISSE DE PRIX

L. WAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

Travail parinit et entièrement garanti

MANDELLI, CAHORS I

En face la Mairie

HORLOGER, BIJOUTIEB JOAILLER

CORBEILLES DE MARIAGE

Fantaisie. - Articles de Religion ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMEGA Seul représentant de ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9h. à 5h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

e propriétaire gérant: A. Coueslant.

Etude de M° J. LOUBET, Avoué à Figeac (Lot) Successeur de Mes VIVAL et MALRIEU

Hente d'Immeubles

Adjudication fixée au Samedi huit Septembre mil neuf cent six, à deux heures du soir, au Palais de Justice à Figeac, Boulevard Labernade.

En exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil d'Aurillac le vingt-trois mai mil neuf cent six enregistré et expédié.

A la requête de M. Louis CLA-MAGIRAND receveur de l'hospice de la ville d'Aurillac y demeurant « agissant en qualité de liquida teur judiciaire des biens de l'as ociation congréganiste connue sous le nom de « Sœurs du St-Enfant Jésus d'Aurillac » nommé à ces fonctions par jugement du tribunal civil de la dite ville en date du vingt-sept juillet mil neuf cent quatre enregistré et publié » ayant Mº LOUBET pour avoué constitué près le tribunal civil de Figeac.

Il sera procédé le samedi huit septembre mil neuf cent six, à deux heures du soir au palais de justice à Figeac, Boulevard Labernade, devant Monsieur Dusser juge suppléant au tribunal civil de Figeac, commis à cet effet suivant ordonnance de Monsieur le Président du dit tribunal en date du vingt juin dernier enregistré, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés dépendant de la dite congrégation.

DESIGNATION des immeubles A VENDRE

TELLE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

1º une châtaigneraie située au lieu dit « Laprade », commune de St-Maurice, portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 439 section E. d'une contenance de vingt-deux ares trente centiares, deuxième classe, d'un revenu présumé de cinq francs trente-cinq centimes.

2º un jardin sis au lieu dit St-Maurice, même commune, porté à la même matrice cadastrale sous le numéro 410 section D, d'une contenance de quatre-vingts centiares, première classe, d'un revenu présume de quarante-trois centimes.

3º un sol et patus situé au même lieu, portés à la matrice cadas-trale de la dite commune sous le numéro 411 section D, d'une contenance d'environ soixante. dix centiares, première classe, d'un revenu de trente-huit centi-

4º un sol et patus sis au même lieu, portés à la même matrice, même section D, sous le numéro 412, d'une contenance d'environ soixante-cinq centiares, première classe, d'un revenu présumé de trente-cinq centimes. 5° Un sol et patus situés au mê-

me lieu, portés à la même matrice cadastrale même section D, sous le numéro 413 P, d'une contenance de cinquante-cinq centiares environ, première classe, d'un revenu présumé de trente centimes. 6º une maison située au lieu dit Saint-Maurice, portée à la matri-

ce cadastrale de la dite commune, sous les numéros 411, 412 et 413 section D, d'un revenu présumé de cent cinq francs.

Cette maison est construite en pierres de maçonnerie et couverte en tuiles plates et tuiles cannelées.

Elle est élevée sur cave et comprend un rez-de chaussée, à usage de salle d'école, un premier étage et un grenier au-dessus.

Le rez-de-chaussée est desservi par cinq portes dont trois à l'Est et deux à l'Ouest et éclairé par cinq fenêtres, trois à l'Est, une au Sud, et l'autre à l'Ouest.

Le premier étage est desservi, par deux portes à l'Est ; il est éclaire par dix fenêtres dont cinq à l'Est une au Sud et quatre à

Le grenier est éclairé par huit lucarnes, quatre à l'Est une au Sud et trois à l'Ouest.

La cave est desservie par une porte au Sud. Tous les immeubles ci-dessus

de la commune de St-Maurice, canton de Lacapelle-Marival, arrondissement de Figeac, département

Ils seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent par manière de corps et sans en rien excepter ni réserver. La vente des dits immeubles au-

désignés sont situés au chef-lieu

ra lieu aux charges, clauses et conditions du cahier des charges dressé par M° LOUBET avoué pour suivant, pour parvenir à la dite vente, lequel a été déposé au greffe du tribunal civil de Figeac, où chacun peut en prendre connaissance:

Les frais de poursuite de veste seront payables en diminution du prix d'adjudication.

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des charges, les immeubles dont s'agit seront mis en vente en un seul lot sur la mise à prix de cinq mille francs, ci.... 5.000 f.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raisons d'hypotèques légales qu' ls devront requérir ces inscription s avant la transcription du procè -verbal d'adjudi-

Pour extrait certifié véritable, Figeac le neuf août mil neuf cent six.

> J. LOUBET Avoué.

Pour tous reaseignements, s'adresser à Me LOUBET, avoné poursuivant, demeurant à Figeac, boulevard

FEUILLETON DU « Sourmas de 1.04 » 77 chand de vin sur la place. Parmi les de dissiper dans l'esprit de ce garçon

UN MENAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

- Bah! un artiste. dit Renard. - Mais il s'agit de la succession du allait s'emparer des cinquante mille li-

vres de rente, au moment où le colonel s'est établi chez son oncle. - Gilet, voler des rentes à quelqu'un?... Tenez, ne dites pas cela, monsieur Ganivet, ailleurs qu'ici, s'ecria Potel, ou nous vous ferions avaler votre langue,

et sans sauce! Dans toutes les maisons bourgeoises on fit des vœux pour le digne colonel

Bridau. Le lendemain, vers quatre heures, les officiers de l'ancienne armée qui se trouvaient à Issoudun ou dans les environs se promenaient sur la place du Marché, devant un restaurateur nommé Lacroix, en attendant Philippe Bridau. Le banquet qui devait avoir lieu pour fêter le couronnement était indiqué pour cinq heures, heure militaire. On causait de l'affaire de Maxence et de son renvoi de chez le père Rouget dans tous les groupes, car les simples soldats avaient ima-

officiers, Potel et Renard furent les quelques idées de couardises, de sagesse seuls qui essayèrent de défendre leur si vous voulez, que les instances et sur-

de ce qui se passe entre deux héritiers?

disait Renard. - Max est faible avec les femmes, faisait observer le cynique Potel.

- Il y aura des sabres dégaînés sous père Rouget. On dit que monsieur Gilet | peu, dit un ancien sous-lieutenant qui cultivait un marais dans le haut Baltan. Si monsieur Maxence Gilet a commis la sottise de venir demeurer chez le bonhomme Ronget, il serait un lâche de s'en laisser chasser comme un valet sans

> - Certes, répondit sèchement monsieur Mignonnet. Une sottise qui ne

réussit pas devient un crime. Max, qui vint rejoindre les vieux soldats de Napoléon, fut alors accueilli par un silence assez significatif. Potel, Renard prirent leur ami chacun par un bras, et allèrent à quelques pas causer avec lui. En ce moment, on vit venir de loin Philippe en grande tenue; il traînait sa canne d'un air imperturbable qui contrastait avait la profonde attention que Max était forcé d'accorder aux discours de ses deux derniers amis. Philippe recut les poignées de main de Mignonnet, de Carpentier et de quelques autres. Cet accueil, si différentde celui giné d'avoir une réunion chez un mar- qu'on venait de faire à Maxence, acheva

tout les tendresses de Flore avaient fait - Est ce que nous devons nous mêler naître, une fois qu'il s'était trouvé seul avec lui-même.

- Nous nous battrons, dit-il au capiparlez plus de rien, laissez-moi bien jouer mon rôle. Après ce dernier mot prononcé d'un

ton fébrile, les trois bonapartistes revinrent se mêler aux groupes des officiers. Max, le premier, salua Bridau qui Iôle. lui rendit son salut en échangeant avec lui le plus froid regard.

- Allons, messieurs, à table, fit le commandant Potel. - Buvons à la gloire impérissable du

petit Tondu, qui maintenant est dans le

paradis des braves, s'écria Renard.

En sentant que la contenance serait moins embarrassante à table, chacun comprit l'intention du petit capitaine de voltigeurs. On se précipita dans la longue salle basse du restaurant Lacroix, voix. dont les fenêtres donnaient sur le marché. Chaque convive se placa promptement à table, où, comme l'avait demandé Philippe, les deux adversaires se trouvèrent en face l'un de l'autre. Plu- de Armée! sieurs jeunes gens de la ville, et surtout des ex-chevaliers de la Désœuvrance, assez inquiets de ce qui devait se passer

senant de la situation critique où Philippe avait su mettre Maxence Gilet. On déplorait cette collision, tout en regardant le duel comme nécessaire. Toutalla bien jusqu'au dessert, quoique les deux athlèles conservassent, malgré l'entrain apparent du dîner, une espèce d'attention taine Renard, et à mort ! ainsi, ne me assez semblable à de l'inquiétude. En attendant la querelle que, l'un et l'autre, ils devaient méditer, Philippe parut d'un admirable sang-froid, et Max d'une étourdissante gaieté; mais, pour les connaisseurs, chacun d'eux jouait un

Quand le dessert fut servî, Philippe dit: - Remplissez vos verres, mes amis! Je réclame la permission de porter la première santé.

- Il a dit mes amis, ne remplis pas ton verre, dit Renard à l'oreille de Max. Max se versa du vin.

- A la grande Armée ! s'écria Philippe avec un enthousiasme véritable. - A la grande Armée! fut répété comme une seule acclamation par toutes les

En ce moment, on vit apparaître sur le seuil de la salle onze simples soldats, parmi lesquels se trouvaient Benjamin et Kouski, qui répétèrent : - A lagran-

- Entrez, mes enfants ! on va boire à sa santé i dit le commandant Potel. Les vieux soldats entrèrent et se plaà ce banquet, se promenèrent en s'entre- cèrent tous dobout derrière les officiers. repoute assez, reprit Philippe, pour m'a la vieille garde.

dit Kouski à un ancien sergent qui sans doute avait déploré l'agonie de l'empereur enfin terminée. - Je réclame le second toast, fit le

commandant Mignonnet. On fourragea quelques plats de dessert par contenance, Mignonnet se leva. - A ceux qui ont tentéde rétablir son

Tous, moins Maxence Gilet, saluèrent Philippe Bridau en lui tendant leurs

- C'est Max ! c'est Max ! disait-on au dehors. Un profond silence régna dans la salle et sur la place, car le caractère de Gilet fit croire à une provocation.

- A moi, dit Max qui se leva.

- Puissions-nous tous nous retrouver à pareil jour, l'an prochain ! Et il salua Philippe avec ironie.

- Ça se masse, dit Kouski à son voi-- La police à Paris ne vous laissait pas faire des banquets comme celui-ci,

dit le commandant Potel à Philippe. - Pourquoi diable vas-tu parler de police au colonel Bridau? dit insolemment Maxence Gilet.

- Le commandant Poteln'y entendait pas malice, lui! dit Philippeen souriant avec amertume. Le silence devint si profond, qu'on aurait entendu voler des mou ches s'il y en avait eu. - La police me

- Tu vois bien qu'il n'est pas mort! voir envoyé à Issoudun, pays où j'ai eu le plaisir de retrouver de vieux lapins; mais, avouons-le, il n'y a pas ici de grands divertissements. Pour un homme qui ne haïssait pas la bagatelle, je suis assez privé. Ensin, je ferai des économies pour ces demoiselles, car je ne suis pas de ceux à qui les lits de plume donnent des rentes, et Mariette du

grand Opéra ma coûté dessommes folles. - Est-ce pour moi que vous ditescela, mon cher colonel ? demanda Max en dirigeant sur Philippe un regard qui fut comme un courant électrique.

- Prenez le comme vous le voudrez, commandant Gilet. - Colonel, mes deux amis que voici,

Renard et Potel, iront s'entendre demain avec... - Avec Mignonnet et Carpentier, répondit Philippe en coupant la parole à monsieur Gilet et montrant ses deux

- Maintenant, dit Max, continuons les santés

Chacun des deux adversaires n'était pas sorti du ton ordinaire de la conversation, il n'y eut de solennel que le silence dans lequel on les écouta.

Ah cà, vous autres, dit Philippe en jetant un regard sur les simples soldats, songez que nos affaires ne regardent pas les bourgeois!... Pas un mot sur ce qui vient de se passer. Ça doit rester entre (A suivre).

Cahors, le

I. d'arr.